



Resiliation tpe

Par jlp

bonjour,étant commerçant et suite a la vente de mon fond de commerce je viens d'apprendre que je dois payer la totalité des mensualités restantes soit quasiment 24 mois restant.y a t'il une alternative ou un recours pour éviter cette pratique scandaleuse,merci pour vos conseils.

jlp